



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU
CONSEIL DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE LUNDI 25 AVRIL À 19 H 30
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire François Veilleux ;
Madame la conseillère Marie-Andrée Giroux ;
Messieurs les conseillers Vincent Roy et Patrick Mathieu.

Sont également présents en vidéo conférence :
Madame Virginie Gosselin et monsieur Kevin Pomerleau

Sont également présent(e)s :
Serge Vallée, directeur général et Mélissa Rodrigue, greffière adjointe.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur François Veilleux.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Transfert de fonds à la Corporation de développement industriel de Beauceville (CDIB)
4. Aide financière dans le cadre du Volet entretien du réseau local (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ
5. Achat d'un pick-up pour les travaux publics
6. Achat d'un véhicule électrique pour la gestion de l'eau potable
7. Adoption du règlement 2022-472
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Veilleux, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-2022-04-7374 Il est proposé par monsieur Vincent Roy, appuyé par monsieur Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

**3. TRANSFERT DE FONDS À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL DE BEAUCEVILLE (CDIB)**

R-2022-04-7375 **Considérant** que la Ville de Beauceville promeut son développement socio-économique en partenariat avec la Corporation de développement industriel de Beauceville ;

Il est proposé par monsieur Patrick Mathieu, appuyé par monsieur Vincent Roy et résolu à l'unanimité;

Marie-Andrée s'est retirée pour cette résolution.



Que la Ville de Beauceville effectue un transfert de fonds de 179 211,23\$ à la Corporation de développement industriel de Beauceville (CDIB).

4. AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (ERL) DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE DE LA PART DU MTQ

R-2022-04-7376 **Considérant** que le ministère des Transports a versé une compensation de 146 822 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021 ;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Patrick Mathieu, appuyé par monsieur Vincent Roy et résolu à l'unanimité;

Que la Ville de Beauceville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville de Beauceville, conformément aux objectifs de l'aide financière dans le cadre du Volet entretien du réseau local (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ.

5. ACHAT D'UN PICK-UP POUR LES TRAVAUX PUBLICS

R-2022-04-7377 **Considérant** que la flotte des véhicules aux travaux publics est composée de véhicules avec plusieurs heures d'utilisation ;

Considérant les soumissions reçues et la disponibilité des véhicules chez les concessionnaires ;

- Dupont Auto : 49 643\$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Vincent Roy, appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité;

Que le directeur des travaux publics, Monsieur Stéphane Poulin, soit autorisé à effectuer l'achat d'une camionnette GMC 2022 chez le concessionnaire Dupont Auto au coût de 49 643 \$ excluant les taxes ;

Que Monsieur Stéphane Poulin, directeur des travaux publics, ait l'autorité pour signer tout document en lien avec cet achat ;

Que le coût sera défrayé à même le fonds de roulement, tel que prévu à la résolution R-2022-02-7312.

6. ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

R-2022-04-7378 **Considérant** que la flotte des véhicules aux travaux publics est composée de véhicules avec plusieurs heures d'utilisation ;



Considérant la disponibilité des véhicules et le besoin immédiat d'un nouveau véhicule dû au bris important sur le véhicule du responsable de l'entretien des équipements ;

- Beauce Auto Ford Lincoln : 56 000\$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Vincent Roy, appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité;

Que le directeur des travaux publics, Monsieur Stéphane Poulin, soit autorisé à effectuer l'achat d'un E-Transit électrique chez le concessionnaire Beauce Auto Ford Lincoln au coût de 56 000 \$ excluant les taxes ;

Que Monsieur Stéphane Poulin, directeur des travaux publics, ait l'autorité pour signer tout document en lien avec cet achat ;

Que le coût sera défrayé à même le fonds de roulement, tel que prévu à la résolution R-2022-02-7312.

7. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-472

R-2022-04-7379 **Considérant** que le 4 avril 2022, lors d'une séance ordinaire du Conseil, un avis de motion pour le projet de règlement 2022-472 modifiant le règlement 2021-444 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 300 000 \$ pour un montant total de 930 000 \$ pour l'acquisition de terrains à des fins industrielles a été donné ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de cette séance ;

Considérant que tous les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 2022-472 et qu'ils ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux, appuyé par monsieur Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité;

Que le conseil adopte le règlement 2022-472 modifiant le règlement 2021-444 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel pour un montant total de 930 000\$ pour l'acquisition de terrains à des fins industrielles.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

R-2022-04-7380 Il est proposé par monsieur Vincent Roy, appuyé par monsieur Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.